

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 février 2010

OBJET
de la Délibération

**BUDGET
ASSAINISSEMENT
AFFECTATION DE
RESULTAT**

Date de convocation du Conseil Municipal

4 février 2010

Date d'affichage : 4 février 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Monsieur MARCHAND

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, MM. MARCHAND, PARMENTIER Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. BONHOURS, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, DERRIEN, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Mme JEHANNO à Mme BURLOT

M. LE BARON à M. MARCHAND

Mme DONATO-LEHUEDE à Mme PEDRONO

Mme LE DOARE à M. LE MAPIHAN

Mlle ORINEL à Mme GOUTTEQUILLET

Mme GUEGAN à M. PERESSE

BUDGET ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DE RESULTAT

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Suite aux résultats des comptes 2009, il convient d'affecter le résultat au BP 2010.

Nous vous proposons :

- d'inscrire l'excédent d'investissement en section d'investissement du BP 2010 pour un montant de 571 078,58 €,
- d'inscrire l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement du BP 2010 pour un montant de 311 566,80 €.

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 11 février 2010

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**